

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
N°2025_106

Séance du 1^{er} décembre 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ le 1^{er} décembre à 20H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame Béatrice LATOUCHE, Maire

Présents :

Mme Béatrice LATOUCHE, M. Jacky DECERS, Mme Laurence HUTEREAU, M. Jean-Claude AMY, Mme Corinne BOUREL, M. Michel CHANTEPIE, Mme Ingrid LIÉNARD, M. Philippe DELAUNAY, Mme Céline PETIT, Mme Françoise CHANTOISEAU, Mme Alexandra CORBEAU, M. William DEROUET, Mme Graziella GANNE, Mme Morgane GARREAU, Mme Anaïs HÉRIN, M. Jean LE GALLET, M. Michel NÉRON, M. Pascal RENOU, M. Jean-Paul TRICOT, Mme Annie BOUTELOUP, Mme Monika BRETON, M. Claude ÉVEILLEAU, M. Roland FRIZON, Mme Sonia POTTIER, Mme Ghislène THOMAZEAU.

Absents excusés :

M. Gérard LEMOINE donne pouvoir à M. Michel CHANTEPIE
M. Mahmoud BEN KACHOUT donne pouvoir à Mme Alexandra CORBEAU

Absent :

M. Louis-Jean de NICOLAÏ

Secrétaire de séance : M. Philippe DELAUNAY

Membres : En exercice : 28
Présents : 25
Votants : 27

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

Berger-Levrault

ID : 072-200077162-20251201-2025_106-DE

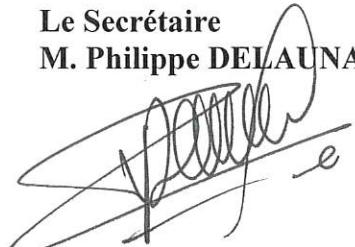
• **SUBVENTION D'EQUILIBRE 2025 DU BUDGET CAMPING (N° 84605)**

La section de fonctionnement du budget camping étant en déficit, il y a lieu d'équilibrer par le virement d'une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget Camping pour un montant de 40 892.61 €.

Les crédits budgétaires ont été prévus et sont disponibles dans le budget principal de l'exercice 2025 pour soutenir la subvention d'équilibre du budget camping.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 1 abstention de M. Michel NÉRON, approuve cette subvention d'équilibre.

Le Secrétaire
M. Philippe DELAUNAY



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Préfecture le 3 décembre 2025.
Le Maire : Béatrice LATOUCHE

